

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de
convocation
et d'affichage

23 septembre
2026

Nombre de
conseillers

En exercice 27
Présents 26
Votants 27

L'An deux mille vingt six
Le 30 septembre à 20h30

le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Mary COXALL PHILIPPE, Maire.

Etaient présents : Mary COXALL-PHILIPPE, Gilles MORVAN, Céline HOUBERDON, Olivier MORVAN, Pauline PERROT, Matthieu APPLINCOURT, Myriam HELIAS, Gourhant LE GAC, Véronique TANGUY CHATAL, Mickaël POITOU, Karine PICHON, Stéphane LOUVERGNEAUX, Sonia OLU, Arnaud PIRIOU, Marianne SICARD, Dominique DUJARDIN, Flavie MORVAN, Maxime FASTREZ PIRIOU, Fanny GALLAND, Vincent BROUARD, Maryline LE GRAET, Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Valérie BERVIL, Magali DREZEN, Jean-Yves JÉZÉGOU.

Absents excusés : Patrick DURVICQ qui a donné procuration à Pascal PRIGENT

Secrétaire de séance : Matthieu APPLINCOURT a été élu Secrétaire de séance.

DCM 2026-98

Objet :

COMMANDE
PUBLIQUE –
reconduction du
marché de
modernisation de
la voirie
communale avec
EUROVIA

Le marché de modernisation de la voirie communale a été signé avec l'entreprise EUROVIA – Agence de QUIMPER - pour une durée de 1 an reconductible 3 fois, couvrant les années 2024 à 2027.

Le montant maximum annuel de travaux est de 350 000 € HT.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de reconduire l'accord cadre pour l'année 2027.

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 30 septembre 2026,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Matthieu APPLINCOURT



Le Maire,
Mary COXALL-PHILIPPE

